

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 3 juin 2019 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01 Ouverture de la séance
- 10.02 Période de questions du public
- 10.03 Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 mai 2019, à 19 h
- 10.05 Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro au 31 décembre 2018.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01 Rejeter toutes les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres ST-19-04 pour des travaux de reconstruction de conduites d'eau, travaux de chaussées, de bordures et de drainage ainsi que d'autres travaux connexes dans les rues Fox, Grey, Kent, Belleville, Delray et Racine dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, compte tenu de l'écart important entre l'estimation des travaux et la soumission la plus basse.
- 20.02 Autoriser l'octroi d'une subvention avec convention au montant de 9 635 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à Tennis Roxboro pour l'entretien des terrains en terre battue, pour la saison estivale 2019. Autoriser madame Francyne Gervais, directrice, Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer la convention au nom de la Ville.
- 20.03 Accorder le contrat ST-19-03 à Ali excavation inc. au montant de sa soumission, soit 9 734 964,75 \$, taxes incluses, et autoriser une dépense totale maximale de 11 419 410,71 \$ à savoir 9 734 964,75 \$, taxes incluses pour le contrat, 1 460 244,71 \$, taxes incluses, pour les contingences et 224 201,25 \$, taxes incluses pour les incidences, pour des travaux de reconstruction de la chaussée, des bordures, des trottoirs, du drainage ainsi que des travaux connexes sur le boulevard Gouin Ouest, 2^e Avenue Nord, 3^e Rue et les amorces de la 3^e Avenue Nord et 4^e Rue dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.04 Octroyer le contrat 19-17453 à Beauregard Fosses septiques Itée au montant de sa soumission, soit 200 852,41 \$ pour l'ensemble des trois années 2019, 2020 et 2021, taxes incluses, pour le service de nettoyage de puisards et de chambres de vannes incluant le transport et l'élimination des résidus dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.05 Accorder le contrat SP-2019-06 à L'Atelier urbain inc. au montant de sa soumission, pour une somme maximale de 59 968,66 \$, taxes incluses, provenant du budget des surplus pour accompagner l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro dans sa démarche de vision stratégique 2019 à 2024.
- 20.06 Accorder le contrat SP-2019-03 à Les services EXP inc. pour une somme maximale de 293 761,13 \$, taxes incluses, pour la surveillance des travaux d'infrastructures routières pour l'année 2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

- 20.07** Accorder des subventions avec conventions totalisant la somme de 92 813,36 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à cinq organismes pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2019 de la Ville de Montréal et autoriser madame Francyne Gervais, directrice, Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer les conventions au nom de la Ville.
- 20.08** Octroyer des subventions avec conventions totalisant 60 151,86 \$ à quatre organismes dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et autoriser madame Francyne Gervais, directrice Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer les conventions au nom de l'arrondissement.
- 20.09** Rejeter la seule soumission conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres ST-19-15 pour des travaux de remplacement des portes et des fenêtres extérieures des bâtiments des Travaux publics et du Centre communautaire de l'Ouest dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte tenu de l'écart important entre l'estimation des travaux et la soumission.
- 20.10** Rejeter la seule soumission conforme reçue dans le cadre de l'appel d'offres SP-2019-04 pour des services professionnels en inspection de bâtiment pour l'année 2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro compte tenu du fait que les services ne seront pas requis en 2019.
- 20.11** Résilier le contrat de services octroyé par la résolution numéro CA19 29 0041 à l'organisme sans but lucratif Association communautaire du Parc Versailles, pour la fourniture de services d'activités aquatiques incluant la supervision du bain libre et une programmation d'activités dirigées ainsi que le service d'accueil et d'entretien de propreté sur le site de la piscine municipale Versailles située au 13209, rue Desjardins. L'ouverture de ladite piscine est reportée à l'été 2020 en raison des inondations, de la longue décrue des eaux et du délai requis pour terminer les travaux initialement prévus.
- 20.12** Consentir un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et l'Association de soccer Pierrefonds pour l'usage de certains locaux du Chalet Grier pour une période de trois ans, du 4 juin 2019 au 31 mai 2022.
- 20.13** Consentir un prêt à titre gratuit entre la Ville de Montréal, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et La Maison des jeunes À-Ma-Baie inc. pour l'usage de certains locaux du Chalet d'À-Ma-Baie pour une période de trois ans, du 4 juin 2019 au 31 mai 2022.
- 20.14** Autoriser une majoration maximale de l'enveloppe des contingences de 633 640 \$, taxes incluses, pour le contrat ST-18-16 pour des travaux d'aménagement du parc des Anciens-Combattants du port de plaisance dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, portant ainsi le budget des contingences de 463 785 \$, taxes incluses, à 1 097 425 \$, taxes incluses. Que le conseil autorise une majoration des incidences du contrat ST-18-16 de 25 000 \$, taxes incluses, portant le montant total des incidences de 68 264,93 \$, taxes incluses à 93 264,93 \$, taxes incluses. Le tout portant le montant total des dépenses reliées à ce contrat de 3 623 949,93 \$, contrat, contingences, incidences et taxes incluses, à 4 305 820,32 \$, taxes incluses.

30 – Administration et finances

- 30.01** Reddition financière au montant de 908 433,68 \$ pour la période du 23 mars au 26 avril 2019.

40 – Réglementation

- 40.01** Autoriser une ordonnance autorisant la vente et la consommation des boissons alcoolisées sur le domaine public le vendredi 16 août 2019 de 11 h à 21 h, le samedi 17 août 2019 de 11 h à 21 h et le dimanche 18 août 2019 de 11 h à 21 h, dans un espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement, à l'occasion du Festival Rib Fest 2019.

- 40.02** Autoriser une ordonnance autorisant la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur le domaine public du samedi 24 août 2019 à 16 h au dimanche 25 août 2019 à 2 h, dans l'espace délimité du terrain vacant situé à l'ouest de la mairie d'arrondissement, à l'occasion du spectacle Strangers in the Night.
- 40.03** Avis de motion et premier projet pour le règlement CA29 0040-40 modifiant le règlement CA29 0040 afin d'ajuster les exigences de stationnement dans les secteurs des gares et de l'Îlot Saint-Jean et de mettre en place des mesures de compensation au nombre minimum de cases requises.
- 40.04** Adoption de la résolution PP-2019-001 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) relative à l'implantation d'un bâtiment multifamilial « h3 » d'une hauteur maximale de 6 étages, à même la zone C-7-424, au 10500, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 388 650, et établir diverses normes se rapportant au projet.
- 40.05** Adoption de la résolution PP-2019-002 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser l'implantation de deux bâtiments multifamiliaux (usage H3) dans la zone C-4-230 sur lots 1 843 698, 1 071 092 et 1 073 080, situé au 15 905 et 15 915, boulevard de Pierrefonds, afin de permettre que les bâtiments du projet résidentiel intégré soient occupés ou destinés à être occupés par un usage principal de la catégorie (H3 - Habitation multifamiliale) et établir diverses normes se rapportant au projet.
- 40.06** Approuver l'opération cadastrale sous la minute numéro 18670 préparée par Jean Girard, arpenteur-géomètre, le 25 janvier 2019 montrant la création des lots 6 229 309 et 6 229 310 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, en remplacement du lot 1 602 487 au 8 et 10, rue Fortier. Accepter le paiement d'une somme compensatoire de 38 500 \$ en application du règlement relatif à la cession pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro (17-055).
- 40.07** Dérogation mineure - Étude 3001479676 - 13235, rue London - Lot 1 369 147 - Permettre en zone résidentielle H1-5-294, pour un bâtiment unifamilial isolé, qu'un accès au terrain et une case de stationnement, soient situés à 0,40 m de la ligne latérale nord au lieu du minimum requis de 1 m. Le tout conditionnellement à ce que le pavé alvéolé soit utilisé pour recouvrir au moins la largeur qui serait habituellement une bande-tampon gazonnée latérale, soit une bande d'une largeur d'au moins 0,60 m.
- 40.08** Dérogation mineure - Étude 3001539877 - 5080, rue de Savoie - Lot 1 170 745 - Permettre en zone P-6-356, pour un bâtiment existant de la catégorie d'usages « Institutions (p2b) », des matériaux de revêtement extérieur autres que ceux autorisés pour les murs, soit un revêtement métallique et un revêtement en blocs de béton architectural.
- 40.09** Dérogation mineure - Étude 3001554915 -130, chemin de la Rive-Boisée - Lot 1 843 193 - Permettre en zone résidentielle H4-5-290, pour un bâtiment projeté de la catégorie d'usages « Habitation collective (h4) » : une marge latérale, côté sud, de 12 m au lieu du minimum requis de 21,6 m, soit au moins la moitié de la hauteur du bâtiment; une marge avant minimale de 3 m établie à partir de l'allée d'accès couverte faisant partie intégrante du bâtiment au lieu du minimum requis de 12 m; un quai de manutention, espace de manutention et aire de manœuvre en cour arrière malgré leur interdiction dans toutes les cours pour un usage du groupe « Habitation (h) »; une allée d'accès qui empiète sur la façade principale malgré son interdiction pour un usage de la catégorie « Habitation collective (h4) »; une allée d'accès en forme de demi-cercle de 6,1 m dans la cour latérale au lieu du maximum permis de 4 m; quatre (4) accès au terrain au lieu du maximum permis de trois (3) pour un usage de la catégorie Habitation collective (h4) et un nombre minimal de 123 cases de stationnement au lieu du nombre minimum requis de 139 cases.
- 40.10** P.I.I.A. - Construction d'un bâtiment unifamilial au 8, rue Fortier - Lot projeté 6 299 310.
- 40.11** P.I.I.A.- Construction d'un bâtiment unifamilial au 10, rue Fortier - Lot projeté 6 299 309.
- 40.12** P.I.I.A. - Construction d'un bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4830, boulevard Lalande - Lot 1 899 544.
- 40.13** P.I.I.A. - Construction d'un nouveau bâtiment unifamilial isolé de deux étages au 4805, rue de Lucerne - Lot 1 899 902.

51 – Nomination / Désignation

- 51.01** Nommer le conseiller d'arrondissement du district du Cap Saint-Jacques Yves Gignac comme maire suppléant pour la période du 4 juin au 2 décembre 2019 inclusivement.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance